



QUARTIERS

Reprise du stationnement payant au 2 juin

Mis en ligne le 28 mai 2020

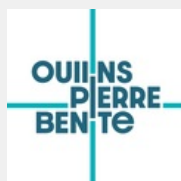


Après plusieurs mois de gratuité, le stationnement sera à nouveau payant à partir du mardi 2 juin dans le centre-ville d'Oullins.

Pour rappel, le centre-ville est organisé en [3 zones de stationnement](#).

Si vous stationnez en zone 1 ou 2, **vous bénéficiez de 30 minutes de stationnement gratuits** si vous ne dépassez pas cette demi-heure d'occupation.

De plus, si vous stationnez sur le parking de l'hôtel de ville et sur le parking Louis Aulagne (zone 3), **vous bénéficiez également d'une heure de gratuité**, tant que vous ne dépassez pas cette durée de présence.



VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE

HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

► **HORAIRES** ([HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?](http://oullins.fr/vie-municipale/services-municipaux-243/hotel-de-ville-4115.html?))

@ **CONTACTEZ-NOUS**